



12-13 AG 23-03-2013 document 6 Problématique de l'indemnité kilométrique

Le conseil d'administration a pris connaissance de la demande du monde de l'arbitrage d'une revalorisation de l'indemnité kilométrique, relayée dans certains groupes parlementaires. Si au vu du prix du carburant, cette requête peut s'appréhender légitimement, il convient de rappeler que la question avait été résolue, les dernières années, par une convention liant la BRA, organisme représentatif des arbitres, l'AWBB et la VBL.

Compte tenu du fait que la BRA n'est plus présente dans toutes les provinces, que la VBL n'envisage pas pour le moment de conclure une nouvelle convention, d'autres pistes de réflexion ont été lancées en ayant l'esprit que toute modification à la situation actuelle es subordonnée à l'accord du SPF Finances.

Le conseil d'administration poursuit ses travaux et présentera une proposition pour l'assemblée générale de juin 2013.